

STAGE N°

# 16

## RESPECTER L'INTIMITÉ ET LA VIE PRIVÉE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Clarifier les notions de vie privée et d'intimité et leur relation avec l'intégrité, l'autonomie et la subjectivité.

Améliorer le positionnement professionnel pour mieux respecter la vie privée et l'intimité des personnes accueillies.

### OBJECTIFS

- Définir la notion intimité, en repérer et en comprendre les différents registres
- Définir les notions de vie privée, de confidentialité ainsi que le secret professionnel
- Situer intimité, vie privée au regard de la l'intégrité psychique et de l'autonomie des personnes accompagnées
- Réfléchir à son positionnement professionnel quant au respect de l'intimité et de la vie privée au regard de la mission de l'établissement et des personnes accueillies

### CONTENU

- La construction subjective de l'intimité et les failles éventuelles de cette construction
- Le rôle de l'intimité dans la vie d'une personne, sa place dans la construction de l'identité
- Les effets du non-respect de l'intimité pour la personne
- La vie privée, la discréction et le secret professionnel
- Rappels sur la réglementation concernant les missions des établissements et services, les recommandations de bonnes pratiques professionnelles, le rôle du projet d'établissement et les droits des usagers

Durée :  
2 jours  
de 9h à 17h

Coût du stage :  
2 700 €

Public concerné :  
tout professionnel en ESMS  
accueillant des personnes  
en situations de handicap  
(MAS, Foyers, IME, ESAT,  
SESSAD, SAMSA...)

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Travail collectif sur les représentations, grand groupe ou sous-groupes avec restitutions et échanges en grand groupe
- Exposés
- Remise de documents
- Partages et analyses d'expériences

### PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est exigé en termes de formation ou de qualification, le dispositif est prévu pour être adapté à chaque situation professionnelle et contexte institutionnel.